



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000698

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence Administration économique et sociale (AES) de l'Université de Caen est une licence pluridisciplinaire, intégrant majoritairement des enseignements de droit, d'économie et de gestion, ainsi que des enseignements connexes (de mathématiques et de statistiques, de langues vivantes etc.). Elle a vocation prioritaire à préparer à la poursuite des études dans l'ensemble des masters du domaine Droit, économie, gestion, et notamment le master AES.

Diplôme traditionnel dans le paysage national, la licence AES de l'Université de Caen se distingue par un choix affirmé de se concentrer sur les trois disciplines principales, au détriment d'une ouverture sur les autres sciences sociales. Ce choix se retrouve dans les intitulés des trois parcours légèrement différenciés proposés en troisième année, après deux années de tronc commun : Economie-Gestion, Droit-Economie, Droit-Gestion.

Si la poursuite en master constitue le débouché principal de la formation, la possibilité de s'orienter vers une troisième année « administration publique » est offerte aux étudiants visant les concours administratifs ou vers les licences professionnelles tertiaires pour les étudiants souhaitant une insertion professionnelle rapide.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	199
Nombre d'inscrits en L2	104
Nombre d'inscrits en L3	92
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention AES se distingue un peu dans le paysage national en axant ses contenus sur l'acquisition d'un socle solide de connaissances en droit, économie et gestion ainsi que de techniques quantitatives. Elle est sans doute plus adaptée à un public bachelier venant de la filière ES que des autres filières tertiaires. Elle est cependant le seul diplôme de licence pluridisciplinaire du domaine Droit, économie, gestion proposé dans l'académie.

Le projet ne fait pas apparaître clairement de dispositif d'aide à la réussite particulièrement élaboré (à l'exception de TD de rémédiation dans les seules disciplines juridiques), alors que l'absence de statistiques de suivi des étudiants questionne naturellement, compte tenu de ce qui vient d'être évoqué, sur sa nécessité.

Symétriquement, le dossier offre très peu d'informations sur le devenir des étudiants, tant en insertion professionnelle qu'en poursuite des études en master. Or, proposée comme une formation qui prépare aussi bien aux masters de droit, d'économie, de management que d'AES, la capacité des étudiants à réussir effectivement leur poursuite des études dans l'ensemble de ces domaines et alors même que des licences de droit, sciences économiques et gestion existent par ailleurs dans la même université et alimentent les mêmes cursus, pose forcément question. Si elle était effective, cela constituerait un élément important du dossier.

Ainsi, ce manque d'informations sur des points clefs de la formation questionne sur l'effectivité de son pilotage, qui ne fait ressortir comme atout véritable que la grande pluridisciplinarité des enseignants et enseignants chercheurs intervenant dans le diplôme.

- Points forts :

- Une large équipe pédagogique pluridisciplinaire.
- Un équilibre entre les différentes disciplines fondamentales du diplôme tout au long de la formation.
- Une bonne information aux étudiants en cours de cursus.
- Une aide effective à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant.

- Points faibles :

- Le dossier fait apparaître un manque profond d'information sur le devenir des étudiants, leur réussite, leurs possibilités effectives de poursuite des études en master, leur insertion professionnelle.
- Les enseignements sous forme de cours magistraux restent massivement majoritaires. De manière symétrique, le contrôle des connaissances fait une part très limitée au contrôle continu, ce qui peut constituer un frein à la réussite de l'étudiant.
- Le choix d'une filière AES très orientée sur l'acquisition d'un socle très solide de connaissances dans les disciplines fondamentales du droit, de l'économie et de la gestion, ainsi que des techniques quantitatives nécessite en retour un dispositif de soutien important aux étudiants en difficulté ou d'orientation active très efficace qui ne semble malheureusement pas suffisamment pris en compte.
- Une différenciation des parcours en L3 qui ne reflètent pas réellement une spécialisation des étudiants.
- Le dossier évoque des passerelles vers les IUT ou vers la filière juridique, qui ne semblent pas organisées à travers des enseignements spécifiques. Il est à noter une incohérence du dossier qui évoque la possibilité d'une poursuite d'études après une licence AES dans les masters de droit alors que la passerelle à l'issue du S4 vers les études juridiques fait redescendre les étudiants d'une année... ce qui conduit à se questionner sur l'effectivité de la capacité des étudiants à suivre en master.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Alors même que l'auto-évaluation réalisée par la commission du CEVU de l'établissement faisait apparaître lacunes et défauts, notamment en termes d'informations quantitatives, le dossier est resté très partiellement renseigné. Il conviendrait sans doute de s'assurer de la bonne connaissance par l'équipe pédagogique du public étudiant, de son devenir, de ses possibilités d'insertion afin d'améliorer le pilotage de la formation.

Compte tenu du peu de différences qu'offrent les trois parcours de L3 (qui ne se distinguent que par le choix de matières avec ou sans TD), il n'est pas nécessairement utile de les faire apparaître de manière explicite (tout en conservant la possibilité de ce choix pour l'étudiant).

Le développement d'un enseignement intégrant plus de travaux dirigés et une montée en puissance du contrôle continu pourrait constituer une évolution favorable de la formation.

Si la poursuite des études en masters droit, économie ou management est évoquée dans le dossier, il conviendrait sans doute de s'assurer de son effectivité, *i.e.* de la possibilité réelle pour les étudiants issus de cette formation d'intégrer un master 2 du domaine.

Enfin, alors que la nature pluridisciplinaire de cette formation autorise un grand nombre de passerelles (vers d'autres licences du domaine, vers des licences professionnelles), ces dernières ne donnent pas lieu à des unités d'enseignement organisant pédagogiquement les réorientations alors qu'il semble que de telles possibilités pourraient aisément être offertes aux étudiants.